

MONS (BELGIQUE)

JUSQU'AU 20 MAI 2018
Mundaneum
www.mundaneum.org

Top secret!



Le cryptage de messages confidentiels est une activité aussi vieille que l'humanité, mais qui n'a jamais eu autant d'importance qu'aujourd'hui. Secrets militaires ou diplomatiques, espionnage, surveillances de masse, activités clandestines en tous genres, sécurité informatique, sécurité des transactions bancaires, etc. : la cryptographie concerne d'innombrables activités humaines, qu'elles soient utiles ou néfastes. Cette exposition, dont le commissaire scientifique est l'éminent cryptologue Jean-Jacques Quisquater, introduit les visiteurs à ce monde du secret à travers de nombreux exemples et en suivant un fil conducteur historique, qui va des débuts de la cryptographie mécanique jusqu'à la cryptographie quantique, en passant par les développements cruciaux réalisés au cours de la Seconde Guerre mondiale, notamment grâce au mathématicien britannique Alan Turing. Une exposition au riche contenu. ■

ÉTOILE-SUR-RHÔNE (DRÔME)

JUSQU'AU 25 FÉVRIER 2018
Les Clévos
www.lesclevos.com

Quoi de neuf au Moyen Âge?

Le Moyen Âge fait l'objet d'un bon nombre de clichés : période obscurantiste et sans innovations, organisation sociale en riches seigneurs tout-puissants régnant sur des serfs miséreux, guerres et invasions perpétuelles... Cette exposition, présentée à Étoile-sur-Rhône en exclusivité après Paris, a l'ambition de balayer ces idées reçues et de montrer, à la lumière des découvertes archéologiques et travaux historiques récents, que l'ère médiévale est plus complexe et passionnante qu'on ne croyait. On y apprend notamment que le Moyen Âge a connu de grands



mouvements migratoires et des métissages culturels, ce qu'étaient les élites médiévales et quelles étaient leurs pratiques, comment vivaient au quotidien les habitants de la campagne. On prend aussi conscience que la boussole, les lunettes de vue, le sablier et autres objets remarquables sont des inventions médiévales, que l'industrie a fait ses débuts avec la multiplication des moulins et l'apparition des hauts-fourneaux, que la gestion des forêts et autres espaces s'est développée... ■

PARIS

DU 8 FÉVRIER AU 5 MARS 2018
Grandes serres
du jardin des Plantes
www.jardindesplantes.net



Mille & une orchidées

La grande serre tropicale présente, pour cette sixième édition du rendez-vous des orchidophiles parisiens, des milliers d'orchidées en fleurs. Et la galerie de botanique met en valeur les orchidées récoltées et décrites au début du XIX^e siècle par Alexander von Humboldt et Aimé Bonpland lors d'une expédition en Colombie. Sont aussi présentées des photos prises en 2017 sur le trajet suivi par les deux naturalistes. Ces expositions entrent dans le cadre de l'année croisée France-Colombie. ■

SORTIES DE TERRAIN

Vendredi 2 février, 9 h
Arles (Bouches-du-Rhône)
www.cen-paca.org
Tél. 04 42 20 03 83
MARAIS DE BEAUCHAMP
Excursion de deux heures pour visiter un concentré de Camargue en périphérie de la ville d'Arles.

Les 2 et 22 février
Rosnay (Indre)
parc-naturel-brenne.fr
Tél. 02 54 28 12 13/11 00
RÉSERVE NATURELLE MASSÉ-FOUCAULT
Une demi-journée de balade (2 km) dans les 319 hectares de la Réserve naturelle régionale Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault, créée en 2014.

Samedi 3 février, 8 h 30
Migné (Indre)
parc-naturel-brenne.fr
Tél. 02 54 28 12 13
HIVERNAGE AU PLESSIS
Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, deux heures de découverte des oiseaux d'eau sur un site privé en plein cœur de la Brenne.

Dimanche 4 février
Marais de la basse vallée de l'Essonne
Tél. 01 60 91 97 34
AVIFAUNE ET ZONES HUMIDES
Animation tout public d'une matinée pour comprendre le rôle des zones humides et apprendre à identifier les oiseaux d'eau qui hivernent en Essonne.

Samedi 24 février, 9 h
Saint-André-le-Gaz (Isère)
www.lepicvert.org
Tél. 04 76 91 34 33
AMPHIBIENS
Sortie à la découverte des amphibiens (et des oiseaux) du marais du Guâ, site peu perturbé géré par l'association Le Pic Vert.

Dimanche 18 février, 8 h 30
Jablins (Seine-et-Marne)
www.lpo.fr
Tél. 07 62 38 30 89
OISEAUX À JABLINS
Une matinée d'observation des nombreux oiseaux d'eau hivernant sur la vaste étendue d'eau de l'île de loisirs de Jablins-Annet.

LA CHRONIQUE DE
GILLES DOWECK

COHABITER SUR LE RÉSEAU : UN DÉFI

Le Web n'a pas de frontières. S'y expriment des individus aux valeurs et aux lois souvent bien différentes. Mais la Toile n'est pas pour autant condamnée à la foire d'empoigne...



Les photons, qui voyagent dans les fibres optiques et qui transportent nos idées, nos opinions, etc., ne s'arrêtent pas aux frontières pour y présenter leurs papiers. Cependant, alors que le réseau Internet est global, nos valeurs et nos lois sont locales. Ainsi, ce qui peut être autorisé dans un pays ne l'est pas nécessairement ailleurs.

Même quand les valeurs sont les mêmes dans deux pays différents, leur hiérarchie diffère souvent. Ainsi, en France comme aux États-Unis, la liberté d'expression est chérie et les crimes contre l'humanité sont haïs. Mais quand ces valeurs entrent en conflit, le dilemme est arbitré différemment : en faveur de la condamnation de l'apologie de crimes contre l'humanité en France, en faveur de la liberté d'expression aux États-Unis. Ainsi, le port d'un uniforme nazi est condamné par le code pénal français, mais protégé par le premier amendement de la constitution américaine.

Quand une telle manifestation se produit sur le Web, qui n'est situé dans

aucun pays en particulier, il n'est pas facile de savoir quelle loi appliquer. Ainsi, il y a longtemps déjà, un procès a opposé la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme et le site web Yahoo!, sur lequel des objets nazis étaient vendus. Ce procès a commencé en France en 2000 et s'est achevé aux États-Unis en 2004. Il a abouti à une décision d'une

Nous devons apprendre à juger une action dans plusieurs systèmes de valeurs à la fois

cour américaine reconnaissant que la France avait le droit d'interdire la vente d'un objet sur son territoire et que Yahoo!, développant ses activités en France, devait en respecter les lois.

Au-delà de cette affaire, le fait est que le réseau nous met en contact avec

des personnes dont la culture, les valeurs et les lois sont différentes des nôtres. Comment, alors, notre vie en commun peut-elle s'organiser ?

Une première manière de le faire est de s'appuyer sur le fait que, les personnes étant désormais plus proches grâce au réseau, leurs valeurs se rapprochent également. Ainsi, l'abolition de la peine de mort ou le respect des droits des minorités sont des valeurs promues par des mouvements mondiaux, qui ignorent nos particularismes. L'émergence de ces valeurs communes pourrait nous inciter à les inscrire dans des lois universelles et à imaginer des tribunaux internationaux chargés de les faire respecter. De nombreuses structures intergouvernementales consacrées, par exemple, à la santé, au travail, à l'énergie atomique, fonctionnent déjà ainsi.

Cependant, même si de telles institutions émergeaient, des différences culturelles persisteraient vraisemblablement, et, comme dans *Le Tartuffe* de Molière, la vue du sein de Dorine continuerait de faire venir de coupables pensées aux uns et non aux autres. Une seconde façon d'organiser cette vie en commun est alors, pour chacun, de faire un pas vers l'autre. Cela consiste, pour Dorine, à couvrir une partie de son sein et, pour Tartuffe, à souffrir la vue de celle qui n'est pas couverte, car ils savent l'un et l'autre que ce demi-effort est la condition de leur cohabitation pacifique.

Dans un cas comme dans l'autre, nous devons apprendre à juger une action, non dans un système de valeurs considérées comme absolues, mais simultanément dans plusieurs systèmes, en cherchant, non un jugement parfait, mais un compromis acceptable.

Penser différemment n'est pas impossible, à l'image des géomètres du XIX^e siècle qui ont appris à raisonner simultanément dans un cadre euclidien et dans un cadre non euclidien. Que, grâce au réseau, nous adoptions une telle attitude est sans doute un progrès moral, dont nous devons nous réjouir. ■

GILLES DOWECK est chercheur à l'Inria et membre du conseil scientifique de la Société informatique de France.